Bernard DELPECH.

Avec la collaboration technique de Youssou DIOUF.

A SIM : un modèle de coopération agricole chez les paysans Sérer du Sine

La présente étude a été réalisée entre mai 1969 et juillet 1970 dans trois communautés villageoises du pays Sérer (région du Sine).

Les investigations ont porté sur la totalité des travaux agricoles réalisés collectivement durant la campagne 1969-70.

La méthode et les techniques de collecte s'inspiraient des enquêtes menées parallèlement dans le Baol Wolof et Serer.

Les données furent recueillies par questionnaire auprès des chefs d'exploitation. Les enquêteurs s'appuyaient sur les fiches familiales établies au début de l'année 1969, portant mention de l'âge et du statut social et matrimonial des habitants des diverses « concessions ». Quatre passages successifs furent nécessaires pour préciser, au fur et à mesure de l'avancement des tâches agricoles, les conditions d'organisation de ces travaux.

Nous disposions de deux sources d'information : les bénéficiaires de la prestation (nom, âge, statut, lieu-dit du champ, nature et durée du travail pratiqué, noms des participants), et les participants (nom du bénéficiaire, de l'organisateur, du participant, leur statut familial).

Les trois comunautés concernées par ces investigations n'ont pas été choisies à cet effet mais, de par leur taille et leur situation géographique, on peut les considérer comme représentatives du milieu rural du Sine.

Senghor, dans la tribu des Naül, est un vieux village, gros de 1078 habitants ; depuis 1950, date à laquelle fut entreprise l'évangélisation de la région, le christianisme s'y est solidement implanté et 45 % des habitants se déclaraient catholiques au moment où nous avons entamé cette enquête. Les autres sont musulmans à l'exception de quelques-uns qui se disent encore « païens ».

Ndofane (201 habitants) et Latyr (227 habitants) sont dans la tribu des Singandum. Ils furent créés au début du siècle à la suite d'une mesure d'alignement destinée à regrouper les hameaux en deux communautés voisines. Dans l'un comme dans l'autre, l'Islam Tidjane est majoritaire.

Les activités agricoles sont centrées sur les cultures vivrières d'hivernage (mil *pod* et *matye*) et sur l'arachide.

A Senghor, on pratique la culture du riz dans les marigots voisins mais il s'agit là d'une activité très secondaire et essentiellement féminine.

LES MODELES TRADITIONNELS DE LA COOPERATION VILLAGEOISE DANS LE SINE SERER

La société Serer du Sine dispose de trois formules coopératives couvrant l'ensemble des activités rurales principalement les travaux agricoles ; ce sont : *a ndamir, a dimle, a sim.*

En préambule à la présentation des données fournies par cette enquête, nous nous attacherons à dégager la spécificité de la plus usitée de ces formules (*a sim*) par référence aux deux autres ainsi qu'aux institutions parallèles en vigueur en pays Wolof (*Nadante, Dimboli* et *Santaane*).

A sim et *a dimle* s'expriment concrètement par la présence, à une date, une heure, un lieu donnés, d'un groupe plus ou moins important de paysans, réunis dans le but de réaliser collectivement une opération culturale, de nature variable mais dans tous les cas urgente, sur une parcelle tenue par l'un d'entre eux.

Dans une ambiance d'émulation, stimulés par les chants et les rythmes, les participants, qui peuvent être des hommes, des femmes, ou bien former un groupe mixte, viennent rapidement à bout de la tâche proposée.

Lorsque la séance est organisée spontanément par certains membres de la communauté au profit d'un cultivateur dans la gêne (malade ou âgé) et parfois à son insu, il s'agit d'*a dimle*, l'aide-secours, dans laquelle aucune prestation en retour n'est attendue du bénéficiaire (1).

Dans *a sim*, l'initiative de l'intervention du groupe est prise par le bénéficiaire (ou son mandataire) qui fait appel à des parents, des voisins, des amis, pour l'aider dans une tâche pressante, à charge pour lui de répondre à l'invitation ultérieure de ceux qui l'ont assisté (2).

Dans un cas comme dans l'autre, tous les membres de l'équipe se livrent à la même activité dans ses diverses séquences. L' « effet de groupe » et son incidence sur les rendements justifient le recours à ces formules.

Un repas de composition variable est offert aux participants au cours ou à l'issue de la séance, sur le champ ou dans la demeure du bénéficiaire.

Cette collation n'est pas perçue comme une compensation à l'effort fourni, ni *a fortiori* comme une rémunération en nature. L'organisateur ne fait qu'exprimer sa gratitude en restaurant ses hôtes (3).

A ndamir se trouve justifié dans le cas d'une opération culturale « armée » (traction animale, matériel agricole de fabrication industrielle). Chacun des coopérants contribue à la réalisation de l'opération par un apport en matériel et l'occupation d'un poste de travail.

De par le caractère complémentaire des tâches, le nombre de participants est peu élevé (2 à 3 personnes) et la fonction de facilitation n'intervient que d'une manière très limitée.

---

(1) Cette tâche incombe souvent à la classe d'âge des adolescents en tant que dû des cadets aux aînés. Cette formule d'aide-surprise est largement attestée dans les autres sociétés sénégalaises et dans les entités politiques voisines. Cf. le *Nyergue-Fah* et le *Fla-Nto* des Minyanka et Bambara du Mali.

(2) Formule identique à quelques variantes près chez les Minyanka maliens (*Fah-Dya*). La formule des travaux agricoles rémunérés, entrepris à la demande par une classe d'âge (*A Mal*), semble être tombée en désuétude dans la plupart des communautés villageoises du Sine. Elle est encore en vigueur dans des sociétés voisines (*To-Fah* des *Minyanka*).

(3) A Ndofane, Ibrahima N..., griot, tient le seul commerce de détail du village. Ses occupations ne lui permettant pas de cultiver lui-même ses parcelles. il rémunère des journaliers mais ces derniers ne sont jamais des villageois.

Fassar N..., paysan de Latyr, précise : « Un Sérer qui a de l'honneur ne doit pas faire appel à des firdous (ouvriers agricoles temporaires) ; il doit montrer qu'il est capable de venir lui-même à bout du travail. S'il n'y arrive pas, il peut organiser un Sim mais en tout cas, il ne peut pas donner de l'argent à des Sérer comme lui, qui habitent dans le même village...

Lorsqu'il fait appel à des firdous, il montre qu'il veut gagner de l'argent, faire des affaires, qu'il est riche, qu'il peut payer ».

« ... Le gouvernement a fait une loi qui dit qu'un paysan ne doit pas avoir plus de terre qu'il ne peut en cultiver, plus de terre qu'il n'en a besoin. Si l'on peut cultiver autant de terre que l'on veut, ce n'est pas bon, c'est contre la loi.. cette loi est bonne ».

La réciprocité des prestations est absolue (4).

Trois exemples permettront de mieux saisir les nuances existant entre ces formules voisines :

Lorsque Youssou D. propose à une quinzaine de paysans de se retrouver un matin sur le champ de mil *pod* du vieux Thomas N. qui n'a auprès de lui qu'une épouse aveugle, il s'agit d'*a dimle.*

Lorsqu'Adiouma F. invite ses amis à l'aider à moissonner son champ de mil, il s'agit d'*a sim.*

Lorsque Ngor T. et Aliou S. déterrent leur arachide de concert, Aliou prêtant sa souleveuse et son âne et Ngor guidant l'animal, il s'agit d'*a ndamir.*

SIM ET *SATAANE* : DEUX FORMULES VOISINES DE « CULTURE-INVITATION »

La comparaison entre *sim* Serer et *santaane* Wolof dans leurs conditions de fonctionnement révèle la spécificité de ces deux formes voisines de « culture-invitation ».

Dans le *sim,* c'est le bénéficiaire lui-même qui, généralement, vient présenter sa demande aux invités et préciser à chacun la date et l'heure du rendez-vous.

L'invitation à participer est donc directe et nominale. Le cultivateur pressenti se rendra lui-même au rendez-vous. Il ne se fera remplacer qu'exceptionnellement s'il est souffrant ou si des obligations impérieuses les retiennent. Dans ce cas, la règle est qu'il en informe le bénéficiaire, lui présente ses excuses en justifiant son absence et lui demande d'accepter qu'un de ses proches, parmi ceux sur qui il a autorité (frère cadet, fils, neveu), vienne le remplacer.

Lorsque l'invité se trouve en situation de dépendance socio-économique (chef de ménage, célibataire), il avertira son chef d'exploitation de l'invitation reçue et exprimera le souhait d'être libéré pour y répondre.

Dans le *santaane* Wolof, les rapports entre bénéficiaire et participant apparaissent plus souvent médiatisés ; on observe un dédoublement des rôles bénéficiaire/organisateur et invité/participant : il est fréquent que le bénéficiaire confie à l'un de ses dépendants le soin de veiller aux invitations ; de même, l'invité peut se faire représenter par l'un des membres de son « carré » sans avoir à justifier cette délégation, d'où la distinction nécessaire entre participant-invité et participant agissant sur ordre du chef d'exploitation sollicité.

La dichotomie s'effectue de manière symétrique : lorsque l'invitation est présentée par un mandataire, elle est perçue par l'invité comme moins contraignante et ce dernier s'en libère plus facilement en confiant la tâche à l'un des siens.

Il arrive certes que dans *a sim* l'organisateur ne soit pas le bénéficiaire de l'effort fourni (5). Il s'agit alors soit d'une opération au profit d'un aîné, lequel s'en remet aux bons offices d'un jeune parent ou ami (6) soit d'une prestation quasi imposée dans le cadre des échanges matrimoniaux (*a sim a tyemrem :* travail pour le père ou l'oncle de la fiancée, le beau-père) (7).

---

(4) Equivalent *Minyanka :* le *Ko-fah.*

(5) D'où la distinction entre *O yal a sim* = le bénéficiaire, *O sisimit* = l'organisateur, *O sisim* = l'invité-participant.

(6) Cas du paysan qui éprouve quelque scrupule à faire appel lui-même à des hommes appartenant à une classe d'âge plus jeune que la sienne.

En déléguant pouvoir à un cultivateur du même âge que ses invités, il ne les contraint pas et ne court pas le risque de les froisser.

(7) *A sim a tyemrem* diffère, somme toute, assez peu d'*A dimle :* dans les deux cas, l'intervention du groupe a pour but de soulager un villageois dans l'ennui, trop âgé, démuni dans *A dimle,* contraint par ses obligations matrimoniales dans *A sim a tyemrem.*

Généralement seules varient les modalités d'apparition : spontanée dans *A dimle,* à la demande de l'organisateur dans *A sim a tyemrem.*

L'ORGANISATION D'*A SIM* DANS TROIS VILLAGES DU SINE

Les bénéficiaires de l'effort fourni

Dans l'ensemble des trois villages concernés par cette enquête, 342 *sim* ont été recensés soit :

Villages	Nombre de SIM	Nombre de personnes actives
SENGHOR	257	278
NDOFANE	59	53
LATYR	26	24
TOTAL	342	355 (8)

La ventilation en fonction des relations entre organisateur et bénéficiaire permet de dégager les fréquences suivantes :

Type de SIM	SENGHOR		NDOFANE		LATYR	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sim pour soi-même	212	82 %	30	51 %	22	84 %
Sim pour un autre	88	15 %	20	34 %	2	8 %
Sim matrimoniaux	7	3 %	9	15 %	2	8 %
TOTAL	257	100 %	59	100 %	26	100 %

On remarque que, malgré des variations relativement importantes, l'ordre fréquentiel d'apparition des différents types de *sim* reste stable dans les trois villages : le travail pour soi-même (*tyalel xoxum*) est le type le plus fréquemment observé (82 %, 51 %, 84 %), vient ensuite le travail pour un autre, parent ou ami, à l'exception de ceux liés par contrat matrimonial (15 %, 34 %, 8 %), le travail pour un allié matrimonial enfin (3 %, 15 %, 8%).

La différenciation selon la durée du travail

La distinction entre aide de la matinée, de l'après-midi, de la journée, reprend les catégories vernaculaires (*meme, kirandar, yong*) ; elle n'implique, bien entendu, aucun horaire de travail strict.

Dans *a sim meme,* les invités arrivent sur le champ vers onze heures et le repas qui clôture la séance leur est servi vers seize heures.

Dans *a sim kirandar,* le travail se déroule entre treize et dix-huit heures ; le repas du soir est pris dans la concession du bénéficiaire.

(8) Soit une moyenne d'un peu moins de *a sim* par personne au cours de la saison agricole.

Type de SIM	SENGHOR		NDOFANE		LATYR	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Aide du matin	171	67 %	15	25 %	6	23 %
Aide de l'après-midi	0	0 %	1	2 %	0	0 %
Aide de la journée	86	33 %	43	73 %	20	77 %
TOTAL	267	100 %	59	100 %	26	100 %

Dans *a sim yong* enfin, les activités se poursuivent de dix à dix-huit heures, le premier repas est pris sur le champ, le second au village.

La plupart des *sim* qui eurent lieu à Senghor se déroulèrent dans la matinée (67 %) et aucun d'eux ne dura plus d'une demi-journée.

Dans les deux autres villages, à l'inverse, l'aide de la journée (73 %, 77 %) l'emporte et l'aide de l'après-midi reste l'exception (2 %, 0 %).

Ces disparités entre villages, en dehors de variations aléatoires, s'expliquent aisément si l'on prend en compte « l'aire de participation » : A Senghor, gros village (90 unités résidentielles), l'appel s'adresse à l'entourage immédiat et ne franchit que rarement les limites du terroir ; l'entr'aide communautaire est suffisante et le recours à l'aide extérieure est peu fréquent. Les participants sont voisins et le travail, délais de route inclus, n'absorbe guère plus d'une demi-journée.

A Ndofane et Latyr, la taille plus modeste des villages et leur isolement contraignent les organisateurs à faire appel à des cultivateurs résidant dans les villages à l'entour ; la distance est telle que l'invité consacre une journée entière à l'activité qui motive son déplacement.

	SENGHOR		NDOFANE		LATYR	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sim dont les participants résident tous dans le village du bénéficiaire	196	76 %	26	50 %	5	34 %
Sim dont certains participants résident dans le village	52	20 %	21	40 %	14	
Sim dont aucun participant ne réside dans le village	9	4 %	5	10 %	3	12 %
Manque d'information	—	—	7	—	4	—

« L'aire de participation » est plus restreinte lorsque le bénéficiaire est aussi l'organisateur comme en témoigne l'annexe I.

Dans le cas de *a sim a tyemrem,* le travail fourni entrant dans les circuits d'échanges entre lignages, tout un réseau de parenté, d'alliance, de clientèle et d'amitié se trouve mobilisé pour la circonstance, dont l'aire déborde largement sur l'ensemble du canton.

(9) Alors que dans *A sim a tyalel xoxum,* le demandeur pourrait faire face aux besoins par d'autres moyens (mécanisation, emploi de main-d'œuvre salariée), dans *A sim a tyemrem* (comme dans *A dimle*), le recours au groupe est bien souvent sa seule ressource.

Les activités culturales

Ce sont les opérations les moins mécanisées et celles qui se situent aux périodes d'acmée agricole, les plus tardives dans la saison, qui sont le plus fréquemment réalisées grâce à l'aide procurée par *a sim* (cf annexe II et V) : le déterrage de l'arachide vient en tête, suivi par les sarclages du mil *matye*. Les travaux sur les champs ensemencés en mil *pod* y font moins souvent appel.

Culture	SENGHOR	NDOFANE	LATYR
Arachide	86 %	69 %	54 %
Cultures vivrières	19 %	31 %	46 %

L'opposition entre arachide et mils souligne la plasticité d'une institution traditionnelle conçue pour faire face aux goulots d'étranglement qu'induit la brièveté de la saison hivernale dans une économie d'auto-consommation vivrière.

L'arachide, culture marchande, incite, plus encore que les mils, le paysan du Sine à recourir à cette formule coopérative.

La statistique présentée est, il est vrai, quelque peu imprécise dans la mesure où la taille des parcelles, qui intervient en tant que facteur de choix dans le mode de culture, n'est pas prise en compte.

Mais les Serer ont la réputation à l'inverse des Wolof, d'accorder primauté aux cultures de subsistance et la diversité des espèces vivrières cultivables sur un champ (la parcelle constituant l'unité de repérage) biaise le rapport dans un sens favorable à ces dernières. Aussi les fréquences dégagées peuvent-elles être considérées malgré tout comme significatives de la souplesse d'*a sim*.

L'examen de l'annexe III semble indiquer qu'aucune relation n'est à établir entre le type de *sim* et la nature de l'opération culturale objet de la réunion : qu'il s'agisse d'arachide, de mil *matye* ou *pod* et ce dans leurs diverses phases culturales, la formule la plus courante reste celle où le bénéficiaire se charge lui-même de l'organisation du travail.

L'importance des équipes

Le nombre moyen de travailleurs réunis sur un champ s'élève à sept, avec des variations d'amplitude non négligeables (cf. annexe IV).

Les *sim* les plus importants s'observent sur les champs d'arachide lors des opérations de sarclage, deterrage et battage ainsi que sur les parcelles ensemencées en mil au moment du second sarclage.

D'un *sim* à l'autre, la composition numérique des équipes diffère selon la taille de la parcelle, et l'entregent du bénéficiaire et de l'organisateur.

Les statuts sociaux

La ventilation des fréquences d'apparition du phénomène en fonction du statut du bénéficiaire dans la hiérarchie villageoise et en référence au poids de chacune des catégories sociales dans la population active ne fait apparaître aucun déséquilibre important.

Statut social du bénéficiaire (10)	% du SIM reçus	% dans la population active
Paysan	71 %	71 %
Tiedo	22 %	17 %
Artisan	1 %	1 %
Griots	3 %	8 %
Sagnit	3 %	3 %

On notera cependant dans le cas des Tiedo et des griots, une certaine disharmonie entre les deux fréquences.

Les premiers reçoivent 22 % de l'aide fournie alors qu'ils ne présentent que 17 % de la population active ; les seconds, à l'inverse, ne profitent que de 3 % de l'aide alors qu'ils constituent 8 % du groupe des actifs.

Les différences de statut prises en tant que telles, suffisent-elles à rendre compte de ces déséquilibres fréquentiels ? Le volume des prestations fournies est-il fonction de la position « haute » (Tiedo) ou « basse » (Griots) des catégories dans la stratification ?

L'hypothèse est infirmée par le cas des artisans et des Sagnit (11) gens de caste « basse » (12) lesquels bénéficient d'une aide rigoureusement proportionnée à leur importance numérique.

Il semble plus plausible de faire intervenir des déterminants moins directs ; les Tiedo, hommes d'armes, ne se sont convertis à l'agriculture que depuis l'époque coloniale ; les terres dont ils disposent sont souvent plus morcelées parce qu'appropriées plus récemment. Les griots, bien qu'appartenant à une caste distincte de celle des artisans (forgerons, cordonniers et *laobe*) sont aussi tisserands ; cette activité extra-agricole leur procure des revenus monétaires non négligeables leur permettant de répondre aux exigences culturales par le recrutement de salariés temporaires ou bien par une mécanisation plus poussée de leur exploitation.

Le recensement de l'équipement agricole permet de constater que les exploitations tenues par les griots sont effectivement légèrement surdotées par rapport à celles des paysans et des Tiedo. Par contre on ne relève aucune différence entre castés et non castés quant à l'emploi de main-d'œuvre salariée dont le volume reste dans tous les cas très faible.

L'appartenance religieuse

De la même manière on peut ventiler les unités d'aide selon l'appartenance religieuse des bénéficiaires :

Appartenance religieuse des bénéficiaires	% de SIM reçus	% dans la population active
Catholiques	38 %	45 %
Musulmans	60 %	52 %
Traditionnels	2 %	3 %

(10) Les statistiques dégagées à Ndofane et Latyr ont été exclues de ce tableau parce que peu représentatives en raison de la faible taille de ces deux communautés.

(11) Palefreniers du *Bour* (roi) du Sine.

(12) Le terme caste est pris dans son acceptation courante : couche sociale à caractère héréditaire, endogamique et professionnel.

On observe que les bénéficiaires musulmans font plus fréquemment appel à *a sim* que leur importance numérique ne le laissait prévoir. Cette disparité se manifeste à nouveau dans la ventilation en fonction de l'appartenance religieuse des organisateurs. (Dans le cas où bénéficiaire et organisateur différent) :

Appartenance religieuse des organisateurs	% de SIM organisés
Catholiques	4/10
Musulmans	5/10
Traditionnels	1/10

Les musulmans, les mourides surtout, sont plus tentés par *a sim*, non parce qu'ils sont moins bien équipés que les catholiques (aucune différence significative n'a pu être mise en évidence, mais, semble-t-il, parce qu'ils disposent de réseaux de relations plus étendus et sont réputés honorer leurs invités avec une particulière prodigalité (13).

A Senghor, lorsqu'un paysan décide de réunir un *sim* et qu'il ne veut ou ne peut se charger lui-même de son organisation, il préfère choisir pour cette tâche un paysan de même religion que lui :

Religion du bénéficiaire \ Religion de l'organisateur	Catholique	Musulmans
Catholiques	2/10	3/10
Musulmans	7/10	8/10

De même, les invitations sont adressées d'abord aux correligionnaires et ce n'est qu'ensuite, si le besoin s'en fait sentir, que l'on complétera l'effectif en faisant appel à des cultivateurs appartenant à l'autre religion (14) :

Religion des bénéficiaires \ Religion des participants	Catholique	Musulman	Total
Catholique	68 %	32 %	100 %
Musulmans	24 %	76 %	100 %

(13) « Les musulmans savent mieux inviter, ils font de bons repas... chacun veut préparer un repas plus riche que celui du voisin... on préfère aller travailler pour eux mais on doit ensuite, à son tour, bien leur donner à manger » (Dethie N... mouride).

« Nous les catholiques, nous organisons moins de *sim* que les musulmans, on se débrouille en famille, on n'aime pas inviter, dépenser et puis on connaît moins de monde » (Gabriel T. catholique).

(14) « Chacun choisit ceux qui vont l'aider parmi ceux qui ont la même religion, le catholique connaît des catholiques, le musulman des musulmans » (Diene S. musulman).

« Lorsque je fais un sim, je préfère inviter des catholiques comme moi, nous pouvons manger du porc et boire du vin ou de la bière, c'est plus amusant » (Grégoire F. catholique).

Les rapports d'âge

Si l'on répartit les unités d'aide selon l'âge des bénéficiaires, on note que la tranche d'âge la plus jeune (15 - 39 ans) bénéficie d'une fraction de *sim* inférieure à ce qu'elle devrait être compte tenu de son « poids » dans la population active (cf. annexe VI). La tranche suivante (40 à 59 ans), celle à laquelle appartiennent la plupart des chefs d'exploitation, reçoit plus de *sim* qu'elle ne devrait. Les anciens enfin (60 et plus) reçoivent une fraction de *sim* proportionnée à leur poids.

Tranche d'âge	SENGHOR		NDOFANE		LATYR	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 à 14 ans	0	0 %	1	2 %	0	0 %
16 à 39 ans	115	45 %	32	62 %	14	56 %
40 à 69 ans	95	37 %	6	11 %	7	28 %
60 ans et +	44	17 %	13	25 %	4	16 %
Age inconnu	3	1 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL	257	100 %	52	100 %	25	100 %

La contribution de chaque classe d'âge à *a sim* apparaît comme inégalement répartie.

Tranche d'âge des participants	SENGHOR		NDOFANE		LATYR	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 à 14 ans	127	10 %	11	6 %	10	10 %
15 à 39 ans	938	70 %	137	77 %	85	78 %
40 à 59 ans	257	19 %	26	14 %	13	12 %
60 ans et +	12	1 %	5	3 %	1	—
TOTAL	1 334	100 %	179	100 %	109	100 %

Les jeunes (15 à 39 ans) donnent plus (70 % des participants) qu'ils ne reçoivent (45 % des bénéficiaires) ; les hommes d'âge mûr (40 à 59 ans) sont débiteurs à l'égard des jeunes (19 % des participants, 37 % des bénéficiaires). Quant aux vieillards (60 ans et plus) ils sont peu concernés, leur participation restant symbolique ; ils assistent, exhortent, beaucoup plus qu'ils ne collaborent.

Les rapports de parenté

La parenté ne paraît jouer qu'un rôle très secondaire dans l'organisation d'*a sim*. Ainsi l'analyse des liens existant entre organisateur et participants montre que les parents et alliés (en ligne agnatique et utérine) ne constituent que 17 % de l'effectif des participants alors que les voisins à eux seuls fournissent 68 % du total.

Participants à A SIM (Ego étant l'organisateur)				
Agnats	Utérins	Alliés	Voisins	Amis non voisins
4 %	5 %	8 %	68 %	15 %

Cette faiblesse numérique des parents et alliés dans les effectifs d'*a sim* paraît surprenante dans une communauté paysanne où, de par la consanguinité et les alliances matrimoniales, la parenté détermine la trame des rapports sociaux. Toutefois, lorsque le bénéficiaire fait appel à un organisateur, c'est vers des parents qu'il se tourne :

Liens entre le bénéficiaire et l'organisateur (15)				
Parents			Non parents	
Agnats	Utérins	Alliés	Voisins	Alliés non voisins
20 %	30 %	15 %	29 %	6 %

CONCLUSION

A sim, modèle de coopération agricole dans le Sine Serer, renvoie à une institution multifonctionnelle largement répandue en milieu rural traditionnel, particulièrement dans les sociétés paysannes soudaniennes où elle est attestée sous des formes variées mais proches.

La justification première du phénomène est d'ordre agro-économique : par l'effet de groupe qu'engendre la coalition des efforts, *a sim* contribue à résoudre le problème que pose l'urgence de certaines tâches agricoles saisonnières dans une écologie où la gestion du temps est rigoureusement tributaire de la conjoncture climatique.

Loin de disparaître ou de s'altérer à l'avènement de la traite, son usage s'est étendu sans encontre des cultures vivrières traditionnelles ritualisées à l'arachide, activité marchande profane, où il est le plus fréquemment observé.

Au plan sociologique, bien que dans sa structure, il ne paraisse déterminé ni par la stratification sociale ni par les relations de dépendance liées au système maraboutique, le phénomène ne saurait être sous-estimé : catalyseur du lien interhumain, il contribue d'une manière non négligeable à l'entretien, au renforcement de la cohésion villageoise, portant témoignage de la pérennité du communautarisme africain et de sa vigueur.

(15) *Sim* matrimoniaux inclus.

ANNEXE I

ORIGINE RÉSIDENTIELLE DES PARTICIPANTS EN FONCTION DE LA DISTINCTION ENTRE ORGANISATEUR ET BÉNÉFICIAIRE

	SENGHOR	
	Sims dont les participants résident dans le village du bénéficiaire	Sims dont les participants résident dans un village voisin
Sims pour soi-même	82 %	18 %
Sims pour un parent ou un ami	52 %	48 %
Sims matrimoniaux	40 %	60 %
	NDOFANE	
Sims pour soi-même	75 %	25 %
Sims pour un parent ou un ami	32 %	68 %
Sims matrimoniaux	11 %	89 %
	LATYR	
Sims pour soi-même	69 %	31 %
Sims pour un parent ou un ami	14 %	86 %
Sims matrimoniaux	9 %	91 %

ANNEXE II

RÉPARTITION DES *sims* PAR TYPES DE CULTURE ET PAR OPÉRATION CULTURALE

Type de culture	Type d'opération	Nombre de Sims	% du type d'opération	% du Total
SENGHOR (257)				
Arachide 207 - 80 %	2e sarclage	42	20 %	16 %
	Déterrage	116	56 %	45 %
	Battage	36	17 %	14 %
	Vannage	13	06 %	05 %
Matye 40 - 16 %	1er sarclage	06	15 %	02 %
	2e sarclage	33	82 %	13 %
	Récolte	01	02 %	—
Pod 6 - 02 %	1er sarclage	01	16 %	—
	2e sarclage	33	50 %	01 %
	Récolte	22	33 %	—
Sorgho 2 - 01 %	2e sarclage	22	—	—
Tressage grenier 2 - 01 %	—	22	—	—
NDOFANE (52)				
Arachide 26 - 69 %	2e sarclage	16	45 %	31 %
	Déterrage	09	25 %	17 %
	Battage	03	08 %	06 %
	Vannage	08	22 %	15 %
Matye 15 - 31 %	2e sarclage	14	87 %	27 %
	Récolte	02	13 %	04 %
LATYR (26)				
Arachide	2e sarclage	01	09 %	04 %
	Déterrage	04	33 %	15 %
	Battage	03	25 %	12 %
	Vannage	04	33 %	15 %
Matye 10 - 39 %	1er sarclage	01	10 %	04 %
	2e sarclage	08	80 %	31 %
	Récolte	01	10 %	04 %
Pod 4 - 15 %	2e sarclage	01	33 %	04 %
	Récolte	03	66 %	12 %

ANNEXE III

SENGHOR.

RÉPARTITION DES *sims* EN FONCTION DU TYPE DE TRAVAIL ET DU BÉNÉFICIAIRE DU *sim*

Type de Sim	Arachide				Matye			Pod			Autres		Total
	2e Binage	Déterrage	Battage	Vannage	1er Binage	2e Binage	Récolte	1er Binage	2e Binage	Récolte	Sorgho 2e Binage	Grenier	Total
Pour soi-même	33	97	32	12	5	26	0	1	2	1	1	2	212
Pour un autre	8	15	4	1	1	5	1	0	1	1	1	0	38
Sims matrimoniaux	1	4	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	7
TOTAL	42	116	26	13	6	33	1	1	3	2	2	2	257

ANNEXE IV

COMPOSITION DES ÉQUIPES SELON LE TYPE D'OPÉRATION

Composition des équipes / Opération culturale	2 à 5 personnes	6 à 10 personnes	12 à 15 personnes	+ de 15 personnes	Total
1° Sarclage Mil Matye	2	4	0	0	0
1° Sarclage Mil Pod	1	0	0	0	1
2° Sarclage Mil Matye	16	9	4	4	33
2° Sarclage Mil Pod	2	0	1	0	3
2° Sarclage Arachide	18	21	3	0	42
2° Sarclage Sorgho	0	1	1	0	2
Récolte Mil Matye	0	1	0	0	1
Récolte Mil Pod	0	1	0	1	2
Déterrage Arachide	50	51	10	5	116
Battage Arachide	21	19	2	0	36
Vannage Arachide	2	9	2	0	13
Tressage Grenier	0	1	1	0	2
TOTAL	112	111	23	11	257
En %	44 %	43 %	9%	4 %	100 %

ANNEXE V

DURÉE DES *sims* EN FONCTION DU TYPE D'OPÉRATION

SENGHOR

Arachide

Durée \ Opération	2e Binage	Déterrage	Battage	Vannage
Matin	25/60 %	85/73 %	31/86 %	0/0 %
Après-midi	0/0 %	0/ 0 %	0/ 0 %	0/0 %
Journée	17/40 %	31/27 %	5/14 %	13/100 %
TOTAL	42/100 %	116/100 %	36/100 %	13/100 %

Match

Durée \ Opération	1er Binage	2e Binage	Récolte
Matin	4	20	1
Après-midi	0	0	0
Journée	2	13	0
TOTAL	6	33	1

Pod

Durée \ Opération	1er Binage	2e Binage	Récolte
Matin	0	1	0
Après-midi	0	0	0
Journée	1	2	2
TOTAL	1	3	2

ANNEXE VI

RÉPARTITION DES AGES DANS LA POPULATION ACTIVE.

SENGHOR

Tranche d'Age	N	%
15 à 39 ans	153	56 %
40 à 59 ans	77	28 %
60 ans et +	43	16 %
TOTAL	273	100 %

ANNEXE VII

MODÈLE DE FICHE D'ENQUÊTE

Sims PAYÉS PAR LES GENS DU NGAK
(1 fiche par *sim* organisé)

N° Concession :

O yal o sim = Fap D.
O sisimit = Samba D.
Lieu-dit du champ = Sane
Travail effectué = *A kak aren* (déterrage arachide)
Durée du *Sim* = *Yong* + + + + + + +

Noms des Participants	Sexe	Age	Numéro de concession ou village	Statut social	Statut familial	Religion
Ngor N.	+	34 ans	12	Sinig	Chef de Carré	Musulman
Cumba F.	+	27 ans	5	Sinig	Chef de Ménage	»
Biram ND.	+	40 ans	2	Sinig	Chef de Carré	»
Nagane D.	+	20 ans	16	Sinig	Célibataire	»
Aliou S.	+	28 ans	28	Sinig	Chef de Ménage	»
Malek T.	+	45 ans	3	Sinig	Chef de Carré	»
Abdou D.	+	40 ans	31	Cordonnier	Chef de Carré	»
Ngor F.	+	35 ans	4	Sinig	Chef de Ménage	»
Grégoire N.	+	45 ans	11	Sinig	Chef de Carré	Catholique

ANNEXE VIII

Village : Senghor
Date : 16-7-70
Nom du *yall mbind* (chef de concession) :
Nom du *yall ngak* (chef d'exploitation) :

N° Concession 4

O yall a Sim	Sexe	O Sisimit	Sexe	Lieu-dit	Travail pratique	Durée	Nom du participant	Age	Religion
Ngor N.	+	Lui-même	+	MBIKATE	BAXAW MATYE	MEME	Robert D.	34 ans	Catholique
Ibrahima D. ..	+	Lui-même	+	MBARANE	XODYID AREN	YONG	»	»	»
Amat N.	+	Lui-même	+	PARARE	XODYID AREN	MEME	»	»	»
Fap. F.	+	Lui-même	+	NGORANE	XODYID AREN	MEME	»	»	»
Demba N.	+	Dieg. F.	+	DAFENE	XODYID MATYE	MEME	»	»	»
Kara S.	+	Lui-même	+	BOUKOU	XODYID MATYE	MEME	»	»	»
Guedj. F.	+	Lui-même	+	NDOUF	XODYID MATYE	YONG	»	»	»
Ndiogou F. ..	+	Lui-même	+	PATAR	XODYID AREN	YONG	»	»	»
Ousman D. ..	+	Lui-même	+	FIGLE	XODYID AREN	MEME	»	»	»
Mbaye D.	+	Lui-même	+	NDONG	XODYID AREN	MEME	»	»	»
Ndiogou D. ..	+	Lui-même	+	NGORANE	XODYID AREN	MEME	Wagane D.	28 ans	Musulman
Malick T.	+	Lui-même	+	FIGLE	XODYID AREN	MEME	»	»	»
Daba D.	O	Lui-même	+	DAFENE	A KAK AREN	YONG	»	»	»
Latyr K.	+	Ibou D.	+	NDONG	A KAK AREN	YONG	»	»	»
Souka D.	O	MBissane D.	+	PARARE	A KAK AREN	YONG	»	»	»